TOURCOING

LUNDI 15 JUIN :

Hôtel de ville : 9 à 12 h., 14 à 17 h.
Caisse d'épargne : 9 h. 30 à 11 h. 30.
Bibliothèque populaire : 9 h. à 11 h.30, 14 à 17 h. 30.
Consulat belge : 9 h. à 12 h.
Marché du Centre : 9 h. à 13 h.
Famille du soldat tourquennois : 9 à 11 h. 30, 14 à 17 h.
M. de la Famille : 9 à 12 h., 14 à 17 h.

La nomination du Conseil municipal

Le « Journal officiel de l'Etat français » a publié la composition du Conseil municipal de Tourcoing, qui comprend pour le moment vingt conseillers ; deux candidatures sont demeurées en suspens.

Voici les noms des personnes qui composeront le conseil : MM. Marescaux, maire, négociant ; Ballois et Goddefroy ; commerçants : MM. Odoux et Papier ; courtier : M. Leurent ; industriels : MM. Sant, Masurel et Vandamme ; électricien : M. Parsy ; artisan : M. Soyez ; employé : M. Bettremas ; tisserand : M. Vandenbroucke ; débitant de boissons : M. Mayer ; professions libérales : architecte : M. Poissonnier ; notaire : M. Ghesquières ; médecin : M. Defossez ; inspecteur primaire : M. Prot ; assistante sociale : Mlle Marie Trenteseaux ; rentier : M. Tarel.

Tous les corps de métiers ainsi que toutes les situations sociales seront donc représentées dans la nouvelle assemblée.

Si l'on considère la représentation des quartiers, on constate que le Centre a une proportion importante de

(Ph. J. de Rx.) M. le docteur DEFOSSEZ — (Ph. J. de Rx.) M. Paul BALLOIS

conseillers, le premier souci de l'administration ayant été de représenter d'abord les diverses activités économiques ; néanmoins les quartiers principaux ont leur représentant : le Blanc-Seau : M. Poissonnier ; le Pont-Central : M. Prot ; les Phalempins : MM. Mayer et Tarel ; la Croix-Rouge : M. Bettremas et Vandenbroucke ; le Brun-Pain : M. Vandamme.

(Ph. J. de Rx.) M. Christian LEURENT — (Ph. J. de Rx.) M. Achille GODDEFROY

(Ph. J. de Rx.) Mlle Marie-Anne TRENTESEAUX

Parmi les partis politiques, sont représentés : ancienne Union républicaine : MM. Masurel, Sant, Poissonnier, Odoux, Papier, Vandamme ; ancienne Solidarité républicaine : MM. Prot, Vandenbroucke, Parsy, Mayer ; ancien parti démocrate populaire : M. Soyez ; ancienne Alliance démocratique : M. Victor Tarel ; ancien parti socialiste : M. Bettremas.

Les nouveaux conseillers qui ont déjà appartenu à l'assemblée sont MM. Bettremas et Vandamme. Six conseillers n'ont jamais fait partie de l'assemblée communale ; ce sont : MM. Paul Ballois, Yves Ghesquières, docteur Defossez, Mlle Trenteseaux, MM. Christian Leurent, Achille Goddefroy.

M. Paul Ballois est le négociant bien connu de tous les Tourquennois ; il fut candidat aux élections communales en 1935 et aux élections cantonales en 1937 dans le canton nord-est. M. Ghesquières est le fils de M. Ghesquières, notaire, rue Nationale, ancien combattant de la guerre 1940 ; il fut l'objet d'une brillante citation pour sa bravoure. Le docteur Defossez, originaire de Vervins, est installé à Tourcoing depuis 1901. Mlle Trenteseaux, assistante sociale, est secrétaire de la Croix-Rouge française depuis 1930 ; on sait avec quel dévouement elle se consacre à l'œuvre d'entr'aide des prisonniers de guerre. M. Leurent, négociant en cotons, est sous-délégué adjoint du Secours national et représente les familles nombreuses au sein de l'assemblée. M. Achille Goddefroy est le gérant du Consortium charbonnier de Roubaix-Tourcoing, administrateur de l'Union nationale des combattants du Nord et trésorier général de l'U.N.C. de Tourcoing. Ajoutons que M. Désiré Vandamme est un brillant officier des guerres de 1914 et de 1940.

La première réunion de la nouvelle assemblée aura lieu cette semaine, probablement vendredi prochain.

L'œuvre d'un jeune Tourquennois est couronnée par l'Institut

Nous avons dit précédemment le beau succès obtenu au Salon des artistes français par M. Jacques Bornibus, ce jeune Tourquennois de quinze ans, dont la toile intitulée « La Panique », fut appréciée par le jury, admirée par le public et louangée par la presse et la radio.

Nous sommes heureux de signaler aujourd'hui que, dans sa séance du 30 mai, l'Académie des Beaux-Arts a décerné le prix Edouard Lemaitre, à l'auteur de « La Panique ». Nous en félicitons bien chaleureusement Jacques Bornibus, dont le talent se trouve ainsi officiellement consacré.

C'est là un fait peu banal, qu'un aussi jeune talent soit reconnu et couronné par la sévère Académie.

Abondance de biens... nuit parfois

Les gendarmes ont opéré une perquisition au domicile de M. Louis Demey, 47 ans, 154, rue de Paris. Ils y trouvèrent 80 kilos de haricots secs.

Invité à s'expliquer sur la présence de « provisions » en quantité aussi insolite Demey déclara se rendre plusieurs fois par semaine à Calonne (Pas-de-Calais) où il achetait les haricots à raison de 25 fr. le kilo. Il les revendait 40 francs à Tourcoing.

Il a été mis en état d'arrestation pour trafic illicite.

DON AUX PAUVRES. — M. Edmond Salembien a fait parvenir au Bureau de bienfaisance une somme de 5.000 fr. pour les pauvres de la ville, à l'occasion du mariage de sa fille Annette avec M. Pierre Banzy.

UN JARDIN SACCAGÉ. — La nuit dernière des inconnus ont saccagé le jardin cultivé par M. Arthur Samaille, 71 ans, demeurant 10, rue Turgot, et situé chaussée Gramme. Un parc de haricots a été piétiné et une quinzaine de plants de choux et une vingtaine de pieds de pommes de terre arrachés. La police enquête.

PLAINTE POUR VOL DE LAPINS a été déposée par Mme Vandenbulcke, domiciliée 109, rue Colbert, et par M. Alphonse Debeurme, 28, boulevard de l'Egalité.

L'ESCROQUERIE AUX TICKETS DE PAIN. — Mmes Denise Deneux et Marguerite Dejaegher, domiciliées rue du Laboureur, cour Leclercq, ont reçu ces jours derniers, la visite d'une femme qui leur proposa de leur faire obtenir gratuitement un lot de biscuits contre remise de un kilo 500 de tickets de pain. Mmes Deneux et Dejaegher avancèrent les tickets, mais... ne revirent plus la solliciteuse. La police enquête.

DANS UN « GRAND CAFÉ » DE LILLE... M. André Leleu, demeurant 9, rue du Chevalier-Bayard, a été victime du vol de sa gabardine dans un grand café du centre de Lille. Il a porté plainte.

ROUBAIX

LUNDI 15 JUIN :

Saint Modeste; demain, sainte Aline.
Soleil: L. 5 h. 48; C. 21 h. 54.
Lune: premier quartier le 21.
Sapeurs-pompiers: n° d'appel: 303.33.
Goutte de lait: distribution 11 à 12 h.
Pharmaciens de garde jusqu'au lundi à 9 h.: MM. Govin, 296, rue de Lannoy, et Boulois, 13, rue de Mouvaux. Service de nuit: M. Govin, 296, rue de Lannoy.

M. l'abbé Pierre Flipo vicaire à Saint-Martin nommé curé à Marquette-lez-Lille

Ce n'est pas sans regret que les paroissiens de Saint-Martin apprendront le prochain départ d'un de leurs dévoués vicaires, M. l'abbé Flipo, nommé curé de la paroisse Notre-Dame, à Marquette-lez-Lille.

Prêtre à la foi active et profonde, M. l'abbé Flipo était bien connu et apprécié dans notre ville, où il exerçait son ministère depuis près de vingt ans.

Né à Tourcoing en 1898, M. l'abbé Pierre Flipo fut ordonné prêtre en 1923, et nommé vicaire à Saint-Joseph, à Roubaix. Dans cette paroisse populeuse, où il y avait tant de bien à faire, le jeune prêtre donna rapidement toute la mesure de son zèle et de son activité apostoliques.

Chargé du patronage des garçons, il se consacra de tout cœur à cette tâche ingrate et réalisa en quelques années un travail des plus féconds. Sous son impulsion, non seulement le patronage, mais aussi les sections sportives et toutes les œuvres de jeunesse en général prirent un essor remarquable. Il fonda en outre — dès l'apparition de ce mouvement — le groupe des « Jocistes » qui rallia bientôt un nombre imposant de jeunes travailleurs, décidés à rechristianiser leur milieu de travail.

En 1935, il quitta Saint-Joseph pour la paroisse Saint-Martin. Là encore, il prit en main le patronage et les œuvres de jeunes gens et son activité serviable ne tarda pas à lui concilier l'estime de tous.

Mobilisé en 1939, à la déclaration de la guerre, il fut fait prisonnier. Libéré, il revint prendre sa place dans le clergé de Saint-Martin où il se remit aussitôt à l'œuvre.

M. l'abbé Flipo a accompli dans notre ville une belle besogne spirituelle, et son départ attristera tous ceux qui bénéficièrent de son apostolat.

A Marquette, où l'autorité diocésaine vient de lui confier la cure de Notre-Dame, nous lui souhaitons un long et fécond ministère.

Les concours publics au Conservatoire de musique

Au Conservatoire de musique, les concours publics ont commencé ce matin, dimanche, à 9 h. 30, dans la salle Pierre-Destombes. Treize élèves de la classe de musique de chambre affrontèrent le jury, composé du maître Francis Bousquet, grand premier prix de Rome, directeur du Conservatoire ; MM. Jean Seille, administrateur ; Albert Duhamel, professeur ; Mme Picavet-Bacquaert et Mlles Verier et Crupelandt, toutes trois grands prix d'honneur de la ville de Roubaix.

Nous publierons prochainement les résultats de ce concours public.

A LA PORTE D'UN CAFÉ de la rue des Longues-Haies, un inconnu a dérobé, samedi, la bicyclette de M. Pierre Van Royen, 61 ans, mélangeur, 20, rue Fourcroy, cour Lauwers, 10.

UNION DES MUTILÉS ET RÉFORMÉS. — Les membres sont priés d'assister aux funérailles de M. Pierre Marescaux, le lundi 15, à 14 h., en l'église Sainte-Elisabeth. Rassemblement 40, rue La Fontaine, cour Lefebvre, 3, à 13 h. 45.

LE COIN DU BROUTTEUX

Pou les bêtes

L'semaine passée, in povot lire sus l'journal qu'un maraicher maltraitant le chien qui l'aidait à traîner sa charrette avait été l'objet d'un procés.

Ch'est ben fait, je n'd'attinds qui dittent ; in n'dot po maltraiter les bêtes, et c'vil dicton qui dit que s'ti qui aime ben les bêtes y aime ben les gins y a raijon ; vous veyi que s'ti qui est dur pou les bêtes, ch n'est po souvint in bon tchœur.

Est c'que chés bêtes y méritent d'ête malmenées ? Veyi tcheus services qui nous rintent ; à qu'minchi pa les tchins, sot pou garder des troupeaux d'moutons, d'vaques, d'bœufs, est c'que vous avez des pus fidèles gardiens ? Et sot pou tirer à l'carette ou ben pou veiller à l'sureté d'vou majon est c'que vous saré les rimplachi ?

Est c'que vous avez des pus bons serviteurs que les qu'vaux d'ceinses qui tir'tent à l'charrue et préparent la terre à nous donner du blé pour faire le pain de chaque jour. Et les mules et les baudets est c'que ch'n'est po, eusses aussi, des bons serviteurs ?

Ch'est pou cha qui a été voté en France la loi Grammont et qu'in a établi l'Société protectrice des animaux.

Y a même, vin certains pays, des caisses de secours pour chats, chiens, et oiseaux. Pas'que d'tous côtés, malheureusemint, in n'vot des gins qui n'aittent po sintir les bêtes. Je n'dis po qui faut les caresser mais y n'faut po les batte. J'sus ben d'l'avis d'Courteline qui dijot : « Les chiens sont les amis de l'homme comme d'ailleurs tous les animaux qui ont reçu des coups et se savent destinés à en recevoir de nouveaux ».

Chin qui m'rappelle qu'in Monsi qui pourmenot sus l'boulevard avec sin p'tit tchin qui avot l'habitute de courir aprés les gins in faijant : « ouaw ! ouaw ! ouaw ! », y attind inne Madame qui li dit :

— Monsieur, votre chien m'a mordu.

L'Monsi, qui savot qu'cha n'étot po vrai, y répond :

— Rendez-lui la pareille, Madame, mordez-le, ça l'apprendra .

Min vi mon onque y racontot qu'inne fos, sin patron qui allot dire bonjour à in d'ses copagnons qui restot à la campane, in arrivant à l'grille y vot inne pancarte d'u qui étot écrit, in grossés lettes, « Attention au chien ».

Y wette pa les barreaux si n'vot po à l'intrée du gardin in tchin qui moute ses dints in faijant d'z'is d'blanc fer... mais y n'vot ni pattes, ni orelles...

Y sonne... in n'vint po ouverre... Comme y n'attind po l'tchin, y bousse l'grille, rinte tout-d'uchetemint, y wette d'droite et d'gauche... y a toudis peur d'ête attrapé pa les dints du tchin à les fonds de s'maronne...

Par bonheur y arrive auprés de l'villa qui moute sin tot d'ardoise au travers du feuillache.

Mais, quo qu'ch'est... y vot acore inne aute pancarte d'u qui est récrit comme sus l'premire « Attention au chien ».

Au même momint y attind qu'in l'appelle, y élèfe s'tête et y vot à l'fernête sin comarate qui li dit in riant :

— Ne crains rien ; c'est ma femme qui a fait poser ces écriteaux parce que notre chien est si petit qu'elle a toujours peur qu'on ne marche dessus.

Faut po d'mander si y n'd'ont ri, énan ?

Jules Watteuw

(Ph. Sado.)

Toilettes remarquées au pesage de Longchamp

— Radio-Téhéran annonce que le gouvernement iranien a noué des relations diplomatiques avec les « gaullistes ».

— M. von Papen, ambassadeur d'Allemagne en Turquie, a été reçu en audience par le président Ismet Inonu. Le ministre des affaires étrangères Saradjoglou assistait à l'entretien.

— La situation est extrêmement grave sur le marché textile en Grande-Bretagne. On constate une pénurie de tissus pour uniformes et parachutes, ainsi que d'autres produits textiles utilisés par l'armée.

ÉTATS CIVILS

ROUBAIX. — **Naissances.** — Maurice Anastasion, rue Daubenton, 207, né rue Daubenton, 219. — Georges Decottignies, rue Jules-Guesde, cour Plouvier, 5, né à la Maternité municipale, avenue Julien-Lagache, 20. — Marie Campagnie, rue Saint-Honoré, 5 cour Six 2, née à la Maternité municipale, avenue Julien-Lagache, 20.

Publications de mariages. — Gustave Vanoosthuyse, tôlier, rue de l'Epeule, 103, cour Lareys, 15 bis, et Ida Jacgère, éplucheuse, rue de l'Epeule, 103, cour Lareys, 15. — Lucien Delécluse, imprimeur, rue Corneille, 14, et Gabrielle Quesnoy, remailleuse, boulevard de Belfort, 30.

Mariages. — Edouard Morel, télégraphiste, rue des Fondeurs, 50, cour Deren, 6, et Flore Fontaine, sans profession, rue Edouard-Anseele, 256. — Désiré Doiane, épicier, rue de Tournai, 85, et Madeleine Lerouge modiste, rue Pierre-de-Roubaix, 141.

Décès. — Zoé Lammens, épouse Deweireld, 31 ans, rue Monge, 100, cour Delplanque, 7. — Hélène Trigalet, veuve Séraphin, 55 ans, rue de Cassel, 37. — Henri Seynaeve, 69 ans, rue du Collège, 6. — Pierre Marescaux, 67 ans rue La Fontaine, 40, cour Lefebvre-Dhondt, 3.

CROIX. — **Décès.** — Rosine Schesin, veuve Bayart, 62 ans, rue Basse, 6.

WASQUEHAL. — **Naissance** — Charles Lannoy, rue de Lille, 194.

WATTRELOS. — **Naissance.** — Jeanne Tytgat, rue des Poilus, 2.

Publications de mariages. — Fernand Montignies, ouvrier liquoriste, rue du Odt-Bosaut, 64, et Gisèle Gueilton, couseuse, rue Guilbaud, 18, à Wasquehal. — Omer Coetsier, manœuvre à Herseaux, et Julie Verlynde, ménagère à Herseaux. — Moïse Baas, boucher, rue Carnot, 70 et Gisèle Detremmerie, employée de commerce, à Luingne (B.). — André Delfosse, serrurier, rue du Gauquier, 97/3 et Alfréda Heye, ourdisseuse, rue du Gauquier, 97/5. — Jean Himpens, chauffeur d'auto, rue de l'Epine, 40, à Tourcoing et Jeanne Debonnet, modiste, rue de l'Union, 32. — Jean Ruel, employé de commerce, rue de l'Union, 18 et Claire Hennion, couturière, rue des Ecoles, 17.

Mariage. — Jules Desquiens et Simone Méhuys.

Décès. — Zoé Desmarchelier, épouse Hennebaut, 68 ans, rue du Congo, 8.

TOURCOING. — **Naissance.** — Danièle Hannotte, rue du Tonkin, 81.

Publications de mariages. — Gérard Desmettre, employé à Roubaix et Albertine Steux, s. p., rue Achille-Testelin, 18. — Roger Vermeulen, instituteur, rue Marceau, 47 et Gisèle Pype, s. p. rue de la Blanche-Porte, 250.

Mariages. — René Vanhée, tisserand et Agnès Hernaert, retordeuse, domiciliée à Bondues. — Noël Vandembulcke, tôlier et Marie-Thérèse Verhaeghe, empaqueteuse, dom. à Roncq. — Camille Castelain, manœuvre et Fernande Droulez, pelotonneuse, rue du Docteur-Dewyn, 54. — Roger Deportère, employé et Lucienne Desmet, brodeuse, rue de Brest, 18. — Arthur Deprez, employé et Mireille Segard encaisseuse, rue de La Rochefoucauld, 48 — Roger Dutilleul, peigneron et Gilberte Victor, piqueuse, rue du Blanc-Seau, 260. — André Leroy, moulineur, et Céline Dierickx, retordeuse, rue d'Anvers, 85. — Marcel Mespelaere, confiseur et Marie-Louise Mulier, lisseuse, rue du Calvaire, 14. — Marcel Van Branteghem, mécanicien et Solange Rompteau, soigneuse, rue Achille-Testelin, 21.

Décès. — Charles Debaere, 64 ans, rue Nationale, 138. — Marie Desreumaux, 58 ans, épouse Moulard, avenue Frédéric-Sauvage, 19. — Marie Dedryver, 81 ans, veuve Béghin, 94, rue de Lille.

MOUVAUX. — **Publications de mariages.** — André Potteau, agent d'assurances, 189, rue de Roubaix, résidant à Bourges (Cher), rue Jean-Bart, et Hélène Vauvre, domiciliée à Jussy-Champagne (Cher). — Georges Gousseau, employé, 33, rue Mirabeau, et Christiane Lehoucq, s. p., 7, rue du Ries, à Croix. — Louis Kesteloot, brossier, rue de Tourcoing, et Eliane Pollet, biscuitière, 65, rue de la Vigne, à Tourcoing.

MARCQ-EN-BARŒUL. — **Naissances.** — Nicole Degrenier, rue de Tourcoing, 140. — Blanche Vande Woestyne, boulevard Clémenceau, 209.

Publications de mariages. — Pierre Vandendriessche, ingénieur-radio, rue du Plouich, 12, et Andrée Vanhove, couturière à Lille. — Arthur Thys, manœuvre, rue de Tourcoing, cour Delcroix, 1, et Ester Tonin, dévideuse, rue du Vieux-Four, 31. — Raymond Philippe, ouvrier agricole, rue du Vieux-Four, 19, et Adriana Tamone, presseuse, rue de Menin, 51. — Roger Debreyer, électricien, à Lomme, et Suzette Decreus, couturière, avenue de la Petite Hollande, 86. — René Deloof, ajusteur à La Madeleine, et Marceline De Smet, paqueteuse, rue du Midi, 2. — Marcel Dellon, comptable, à Amiens et Suzanne Lecocq, employée rue de Bolbecq, 4. — Jean Ricour, géologue, et Lucie Tassaux, s. p., à Givet. — Pierre Ancelin, dispacheur, avenue Foch, 19, et Colette Grignon, dactylo-comptable, à Pont-Saint-Maxence (Oise).

Décès. — Albert Lombet, 19 jours, rue du Quesne, 103 ter. — Julia Deswarte, veuve Van Keersbilk, 82 ans, rue du Lazaro, 44. — Pierre Claus, 93 ans, contour de l'Eglise, 11. — Henri Dhont, 74 ans, rue de Lille, 7. — Georges Dumortier, 80 ans, rue du Lazaro, 44. — Chantal Parsys, 4 mois, rue Fouquet, 23.

HALLUIN. — **Publications de mariages.** — René Waucquet, coiffeur, rue de la Lys, 49 et Renée Vanhulst, ouvrière modiste, chemin de Linselles, 173. — Henri Demerlier, garçon-brasseur, rue du Docteur-Pierchon, 51 et Raymonde Noppe, éplucheuse, rue du Molinel, cour Porchet, 9. — Daniel Valcke, tisserand, rue de Lille, cour Devos, 37, et Denise David, doubleuse, rue Pasteur, 37.

Mariages — Paul Pattyn, artiste musicien et Alberte Pipart, sans profession. — Emile Vandenbulcke, chauffeur d'auto et Anna Vanbever, piqûrière.

RONCQ. — **Naissance.** — Marie Struyve, 212, rue de Lille.

Entre le coucher du soleil
CE SOIR, à 21 h. 53
et son lever
DEMAIN, à 5 h. 48
L'OBSCURCISSEMENT des lumières doit être TOTAL

— A Rio-de-Janeiro les entrepôts de la « Compania Quimica Brasilee » qui contenaient 19.000 litres d'alcool et des quantités moindres de benzine et d'huile ont été détruits par le feu. Les causes de l'incendie n'ont pu être établies.

CONVOIS FUNEBRES

ROUBAIX. — M. et Mme BENJAMIN HENNEBELLE-RICHARD, *ses enfants;* Mademoiselle MARCELLE HENNEBELLE, *sa petite-fille ;* M. et Mme FERNAND RICHARD-BASTENIER et leur famille, *ses beau-frère et belle-sœur ;*

Et toute la famille,
ont la douleur de vous faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve Marcel RICHARD née Hélène TRIGALLEZ

pieusement décédée à Roubaix, le 11 juin, dans sa 56e année.
Ils vous prient d'assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le lundi 15 juin, à 8 h. 30, en l'église Saint-Joseph.
Assemblée à la maison mortuaire, 37, rue de Cassel, à 9 heures 15.
La famille recevra les condoléances à la sortie de l'église.
CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART.
P.F. Emile Alençon, 101, rue Pellart Roubaix. Tél.: 311.41.

TOURCOING. — Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service de

Madame Veuve Jules VERSTRAETE née Marie DESPLANQUE

pieusement décédée à Tourcoing, le 13 juin 1942, dans sa 87e année, lesquels auront lieu le mardi 16 courant, à 9 h. 15, en l'église Sainte-Anne, sa paroisse.
Assemblée à la maison mortuaire, 10, rue du Bois, à 9 heures.
De la part de : Madame CHARLES BONDUE-VERSTRAETE, *sa fille* et de MM. EDOUARD et ROGER BONDUE, *ses petits-enfants*, et de toute la famille.
CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART.
Pompes Funèbres Générales, 88, rue de Lille. — Tél. 515.

La Vie Sportive

ATHLETISME

Les championnats régionaux ont brillamment débuté au parc Jean-Dubrulle

Il ne pouvait naturellement être question de grandes performances pour cette journée d'éliminatoires et, de fait, les « temps » furent très quelconques. Il n'en demeure pas moins que les qualifications obtenues, très facilement dans la plupart des cas, laissent envisager pour aujourd'hui des finales serrées.

En dehors du 1.500 mètres qui opposera Hansenne à Laurent, le 800 m. doit fournir une belle lutte entre les vainqueurs des séries Vanaldervereldt et Huget et leurs adversaires.

Sans vraiment s'employer Bodin a remporté une demi-finale du 400 m., l'autre revenant à l'Arrageois Bonnel, l'Amiénois Leroux et Reugot, d'Arras, lutteront à leurs côtés. Là encore le résultat final est indécis.

Si Tiberghien semble avoir les meilleures chances de remporter la finale du 100 mètres, il devra donner son maximum devant les rudes adversaires que sont Boniface (Arras), Balessent et Dupont (Amiens). Ces mêmes hommes, à l'exception de Dupont, qui sera remplacé par Bonduau, de l'O.I.C.L., se retrouveront pour le 200 mètres.

Les Ustiens se classant seconds, mais avec le temps le meilleur pour cette place, ont ainsi obtenu leur qualification pour le 4 fois 100 mètres qu'ils disputeront en compagnie d'Arras, d'Amiens et de l'O.I.C.L.

Tuos ceux qui vraiment s'intéressent à la cause de l'athlétisme étaient présents samedi au parc Jean-Dubrulle et cela fit que pour cette première journée un public nombreux suivit et s'intéressa aux épreuves disputées sous la direction de M. Deconchy, l'aimable et dévoué secrétaire de la L.N.A. aidé dans sa tâche écrasante par une pléiade de juges, chronométreurs, etc., qualifiés.

Voici les premières finales :

CADETS. — **Longueur :** 1. Guerdin (Escaut Sport), 6 m. 06 1/2 ; 2. Ghys (U.S.M.), 5 m. 85 ; 3. Lecomte (S. Béthunois), 5 m. 70.

Hauteur : 1. Picozzi (U.S. Bouzaincourt), 1 m. 58 ; 2. Mouquet (R.C.Rx), 1 m. 40 ; 3. Allart (A.S. Raismes), 1 m. 40.

Poids : 1. Lefebvre (S.C. Béthune), 12 m. 85 ; 2. Barlet (R.C. Arras), 11 m. 67 ; 3. Moal (U.S. Marquette), 11 m. 40.

JUNIORS. — **Marteau :** 1. Facq (A.C. Thumeries, 22 m. 15 ; 2 Duriez (O.I.C.L.), 18 m. 14 ; 3. Engelhaert (U.S. S. Bois), 16 m. 32.

Disque : 1. Bazin (Ind.), 33 m. 25 ; 2. Malbranque (O.I.C.L.), 31 m. 12 ; 3. Laferze (O. Dunkerque), 27 m. 73 ; 4. Degroote (Chem. Hellemm.), 27 m. 27 ; 5. Gradel (R.C. Arras), 26 m. 05 ; 6. Butetz (U.S. Marquette), 24 m. 72.

Longueur : 1. Denis (O.I.C.L.), 6 m. 53 ; 2. Dubosq (U.S.-Sous-le-Bois), 6 m. 30 ; 3. Hugo (R.C.Arras), 6 m. 19 ; 4. Van den Abeile (Amiens A.C.), 6 m. 11 ; 5. Denayer (O.I.C.L.), 6 m. 05 ; 6. Graindorge (U.S.T.), 6 m. 04.

Triple saut : 1. Malbranque (O.I.C.L.), 12 m. 03 ; 2. Wattremez (Chem. Hellemmes), 11 m. 59 ; 3. Corne J. (U.S.T.), 11 m. 45 ; 4. Le Gentil (R.C. Arras), 11 m. 39 ; 5. Dedevère (Chem. Hell.) 11 m 24 ; 6. Revillon (O.I.C.L.), 11 m. 20.

SENIORS. — **Triple saut :** 1. Lavallée (O.I.C.L.), 12 m. 46 ; 2. Cosyn (O.I.C.L.), 12 m. 38 ; 3. Bonduau (O.I.C.L.) ; 4. Trenelle (A.S.C.H.)

Marteau : 1. Real (indiv.), 42 m. 62 ; 2. Legrain (A.G.T.), 38 m. 63 ; 3. Desailly (R.C.A.), 24 m. 75.

10.000 mètres : 1. Lecerf (U.S.M.), 24' ; 2. Buisine (A.C.T.), 34'44" ; 3. Caramel (U.S.St-Quent.) ; 4. Henricart (indiv.).

3.000 steeple : 1. Lecat (U.S.M.), 10'2"5 ; 2. Nys (U.S.T.) ; 3. Aglave (O.I.C.L.) ; 4. Hochart (O.I.C.L.) ; 5. Vancoillie (A.G.T.) ; 6. Dapsens (U.S.-Tg).

HIPPISME

LES COURSES

Vendredi, à Vincennes

Prix de Lagny. — 1. Quintin, G. 16.50, P. 9.50 ; 2. Quayrac, P. 12.50 ; 3. QQuiotzie, P. 14.00.

Prix de Chambéry. — 1. Quasi Roi, G. 8.50, P. 5.50 ; 2. Quito Williams, P. 6.50; 3. Quaou, P. 7.50.

Prix Kalmia. — Ecurie F. Bertin, G. 7.50; 1. Riga, P. 5.50; 2. Riscle, P. 9.50.

Prix de Besançon. — 1. Pour Toujours, G. 32.50, P. 10.000 ; 2. Obok, P. 6.50. Pari jumelé: 24.50.

Prix de Mont-de-Marsan. — 1. Prim Williams, G. 33.50, P. 10.50 ; 2. Ogaden, P. 7.00 ; 3. Passavant, P. 21.

Prix du Livarot. — 1. Pignerol, G. 9.00, P. 6.50; 2. Pépé le Moko, P. 11.00. Pari jumelé : 30 fr. 50.

Prix de Dreux. — 1. Nadypile, G. 25.00, P. 7.50 ; 2. Ottawa III, P. 10.50; 3. Neuf de Trèfle, P. 7.50.

REMERCIEMENTS MESSES & OBITS

ROUBAIX. — Une Messe du mois sera dite pour le repos de l'âme de

Madame Edouard VERNIER née Antoinette PROUVOST

lundi 15 juin, à 9 heures, en l'église Saint-Martin.
De la part de : M. Edouard Vernier, et de la famille. 87271

Concerts et Spectacles

TOURCOING

OLYMPIA - Pont des Piats
Dim. 2 h. 30, 5 h. 8 h. - Lundi 3 h. et 7 h. 30 — Dim. 2 h. 30, 5 h. et 8 h. - Lundi 3 h. 15 et 7 h. 15
Un beau film sportif, gai, jeune entraînant avec Mila PARELY Jean TISSIER, CHARPIN M. DEARLY
LE GRAND ÉLAN
ILES DE RÊVE — ACTUALITÉS
Enfants admis

LILLE

Chez FREDDY
HOTEL BELLEVUE
Merveilleux programme :
Anny Tarzo et Vera Dee
Christiane HOUDEZ
NELLY et SERGE
Hélène SULLY
dans les chansons de R. ASSO
et
GABRIELLO
Même programme au BELLEVUE et au RIO

Chez FREDDY
HOTEL BELLEVUE
Au Thé Apéritif à 17 h. 30
Pour la première fois
Freddy Beaufort
CHANTERA
avec
Django Reinhardt
et son quintette du HOT CLUB DE FRANCE
Le soir même programme au RIO et au BELLEVUE

Un beau bijou... Une bonne montre garantie s'achètent chez
Masquelie 47, Gd'Rue, Roubaix. Le plus grand choix. 26436

— RECOMPENSE —
à qui procurera maison tout confort, jardin, garage, Tg ou environs. Loyer 500 à 800 fr. Ecr. Y.Y.H. journal. 10929d

LA BLAKETTE SUPER ALLUME-FEU complet est un produit **BELMÈRE** 26159

COURROIES D'OCCASION
SUIS ACHETEUR : COURROIES CUIR ET « BALATA », MANCHONS USAGES DE PEIGNAGES ET FILATURES ET TOUS ORGANES DE TRANSMISSIONS. Ecrire initiales H.P.L.R. bureau du journal. 87290d

BOUSQUET BIJOUTIER 42, r. la Vigne - Rx 26387

Le gérant EDMOND PASCAL
Imp du *Journal de Roubaix*, 71, Gde-Rue

CHRONIQUE RÉGIONALE

LES CARTES INDIVIDUELLES D'ALIMENTATION

Chaque consommateur recevra pour le 1er janvier 1943 une nouvelle carte d'alimentation. En vue de l'établissement de cette carte ils sont tenus d'établir une fiche soigneusement remplie (nom inscrit en lettres majuscules). Cette fiche est délivrée dans les mairies et sera à rendre lors de la distribution des tickets de juillet. Pour la retirer se munir du livret de famille et de la carte de pointage.

Voici les jours et heures indiqués spécialement pour :

Roubaix : Lundi 15, numéros 1 à 14.000 ; mardi 16, 14.001 à 28.000 et mercredi 17, 28 001 à la fin.

Wattrelos : Mardi à l'école du Touquet, de 8 h. 30 à 17 h. 30, numéros 1 à 2900.

A l'annexe de la mairie de 8 h. 15 à 11 h. 40 et de 14 h. 15 à 17 h. 45 : Mardi, n. 2961 à 4500, 4501 à 6000 ; mercredi, 6001 à 7500, 7501 à 9000 ; jeudi, 900 à 10.500, 10.501 à la fin.

Lannoy : Mardi à la mairie de 8 h. 30 à 12 h.

Mouvaux : A la mairie, service du ravitaillement, lundi de 8 h. à 11 h. 30, n. 1 à 500 ; de 14 h. à 16 h. 30, 501 à 1000 ; mardi, de 8 h. à 11 h. 30, 1001 à 1500 ; de 14 h. à 17 h. 30, 1501 à 2000 ; mercredi, de 8 h. à 11 h. 30, n. 2001 à 2500 ; de 14 h. à 17 h. 30, 2501 à 3000.

Leers : A la mairie, mardi de 9 à 12 h. ; n. 1 à 1000 ; de 14 à 17 h., 1001 à 2000. Mercredi, de 9 h. à 12 h. : 2001 à 3000 ; de 14 à 17 h., 3001 à la fin.

Roncq : mardi au bureau du ravitaillement, de 8 h. à 12 h., et de 14 à 18 h., n. 1 à 1407. Au magasin Loridan, n. 1408 à la fin.

Croix : Les fiches seront remises à domicile dès lundi matin.

Annappes : Jeudi 18, vendredi 19 et samedi 20, aux heures d'ouverture des bureaux de la mairie.

COMMUNIQUES DE LA PRÉFECTURE

Les conserves de volailles, lapins et gibiers sont débloquées

La Préfecture régionale communique : Par décision du secrétariat d'Etat à l'agriculture et au ravitaillement, toutes les quantités de volailles, lapins et gibiers conservées en boîtes sont débloquées, quel que soit leur lieu d'entreposage ou leur origine.

Les denrées mentionnées ci-dessus, sauf les volailles congelées ou réfrigérées, peuvent donc être acquises librement dans le commerce par tous les consommateurs.

NORD

Les faux inspecteurs du contrôle ont été transférés à Cambrai

Après leur arrestation, deux des faux inspecteurs du contrôle économique, Michel François et Maurice Duhautois habitant Lens l'un et l'autre, ont été amenés à Cambrai par la gendarmerie lensoise et conduits devant le juge d'instruction. Celui-ci leur a fait subir un premier interrogatoire qui n'a fourni aucun résultat, les deux inculpés se refusant à parler hors de la présence d'un avocat.

Quant au troisième larron, André Hellebois, de Douai, il court encore.

BELGIQUE

Un accord franco-belge concernant la main-d'œuvre saisonnière

D'après un journal flamand, un accord de principe est intervenu récemment entre les autorités françaises et les autorités belges au sujet de nos ouvriers saisonniers. Par cet accord, le gouvernement français se déclare disposé à payer en nature, c'est-à-dire en produits alimentaires, une partie du salaire des ouvriers qui, durant l'été, émigrent vers la France et y sont occupés aux travaux de culture.

Chaque ouvrier saisonnier à la fin de la campagne d'été, pourra emporter en Belgique 50 kilogrammes de produits alimentaires. Dans ce calcul, le pain, en ordre principal, viendra en ligne de compte. Les ouvriers qui auront travaillé à la récolte des betteraves sucrières, recevront une ration supplémentaire, qu'ils pourront emporter lors de leur retour. Enfin, le gouvernement français aurait pris sur lui de livrer à la Belgique 1.500 tonnes de mélasses et 1.000 tonnes de fruits.

Le tirage de la 7me tranche de la loterie du Secours d'hiver

En voici les résultats :

Sont remboursables à 100 fr. les billets dont le numéro se termine par 4.

250 fr. les billets dont le numéro se termine par 21.

1.000 fr. les billets dont le numéro se termine par 585 et 334.

5.000 fr. les billets dont le numéro se termine par 9.089 et 4.301.

10.000 fr. les billets dont le numéro se termine par 1.849.

25.000 fr., les billets dont le numéro se termine par 88.789, 45.278, 25.541, 62.967, 96.200, 21.438.

50.000 fr., les billets dont le numéro se termine par 77.426, 32.308, 35.723, 14.706.

100.000 fr. les billets portant les numéros 199.811, 220.971, 158.270, 279.338, 143.673.

Le numéro 218.279 gagne 1 million.

La fraude dans les rations de sucre

On signale que certains détaillants prélèvent dans les boîtes de 1 kilo le léger excédent que les raffineries laissent comme marge de bon poids dans leurs emballages.

Ceux-ci sont, d'ailleurs, munies d'une bande de sécurité dont le papier doit être intact lors de la vente.

ESTAIMPUIS

Un homme est trouvé mort près du pont du chemin de fer

On a découvert samedi matin, près du pont du chemin de fer, à proximité du canal, le cadavre de M. Camille Vandenberghe, ancien entrepreneur, âgé de 59 ans, domicilié rue de l'Yser, à Estaimpuis.

Le docteur Vanhoutte, d'Estaimpuis, constata le décès dû à une congestion.

La gendarmerie de Leers-Nord a procédé aux constatations. M. Vandenberghe était allé cueillir de l'herbe, car on a trouvé un sac à moitié rempli près de lui.

Le corps a été reconduit à son domicile.

— Le roi Georges VI d'Angleterre a eu d'importants entretiens mercredi, à bord d'un croiseur américain, avec le contre-amiral R.C. Giffen et des officiers de la marine américains et britanniques.

MOUVAUX

La valise d'un Mouvallois est vidé d'une partie de son contenu en gare de Lille

M. Armand Sockel, sous-chef de bureau à la gare de Lille, a déposé plainte pour vol d'une valise commis le 6 avril dernier. Cette valise, qui appartenait à M. Dubar, demeurant 129, rue de Tourcoing, a été retrouvée le 1er mai dans le couloir de l'immeuble portant le numéro 74, de la rue de Tournai.

Quand M. Dubar en reprit possession, il manquait des vêtements et divers objets. Par contre, il y trouva des choses qui ne lui appartenait pas : une casquette et.., un masque à gaz.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

LE PERCEPTEUR D'HALLUIN se tiendra à la mairie, demain lundi, de 9 h. à 11 h. 30, pour recevoir les contributions et payer divers mandats.

HALLUIN

SECRÉTARIAT DU PRISONNIER LIBÉRÉ. — Lundi, permanence de 15 à 17 h., au local, rue Jean-Jaurès.

FAMILLE DU PRISONNIER. — Permanence lundi, de 9 h. à 12 h., 42, rue Jean-Jaurès.

PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES pour la 2me quinzaine de juin, à la perception 41 rue du Midi mardi 16 : de 9 h. à 10 h., No 1 à 300 ; de 10 h. à 11 h., 301 à 600 ; de 11 h. à 12 h., 601 à 900 ; de 14 h. à 15 h., 901 à 1.200 ; de 15 h. à 16 h., 1.201 à la fin.

CONTROLE DES CHOMEURS dans la semaine du 15 au 21 juin, au bureau de chômage, 67, rue Gustave-Desmettre, mardi 16 et jeudi 18, de 15 h. à 16 h. ; samedi 20, de 10 h. à 11 h. — Paiement des allocations mercredi 17, de 10 h. à 11 h.

RONCQ

LES CULTIVATEURS ayant loué des parcelles de terre à des particuliers doivent en faire la déclaration au secrétariat de la mairie pour le 15 juin.

RÉQUISITION DE PAILLE. — Les cultivateurs doivent faire connaître lundi 15 juin, au secrétariat de la mairie, les livraisons de paille effectuées à quelque titre que ce soit (vente, réquisitions, etc.). Se munir des reçus de livraison.

BONDUES

AU « COIN DE TERRE BONDUOIS ». — Distribution de plants de tomates et de céleris mardi 16, de 17 h. à 19 h. 30, au siège. Les sociétaires qui désirent des plants de poireaux se feront inscrire mardi.

LINSELLES

ALLOCATIONS MILITAIRES. - Paiement au bureau de postes mardi 16, de 8 h. 30 à 10 h. 30.

BOUSBECQUE

ALLOCATIONS MILITAIRES. - Paiement au bureau de postes, rue de Menin, le mardi 16, de 9 h. à midi et de 14 h. à 17 h.

CONSULTATION DE NOURRISSONS mercredi 17, à 15 h., salle du 1er étage à la mairie.

CROIX

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES. — Une nouvelle causerie sera faite le jeudi 25 juin, à 19 h. 30, par M. Duforest, sur le sujet « La Charte du travail ». Les lots réservés à ceux qui ont répondu au référendum sur l'apprentissage seront tirés au sort.

L'OUVROIR DU SECOURS NATIONAL, boulevard Zola, 139, sera fermé du 15 juin au 1er octobre.

WASQUEHAL

DÉCLARATION DES VOLAILLES. — Les particuliers et éleveurs possédant plus de deux poules par membre de la famille vivant sous le même toit, sont tenus de faire leur déclaration à la mairie (2me guichet), pour mardi 16, à 16 heures.

DISTRIBUTION DES BONS DE PÉTROLE. — Se présenter à la mairie (5me guichet), pour le mois de juin.

ANNAPPES

DISTRIBUTION DE BEURRE au local habituel, lundi 15, de 8 h. 30 à 12 h., par les soins de M. Pette.

LEERS

LE BON BEURRE. — Le gardien de la paix Deenaeckt a saisi 6 kilos de beurre que Jules Bonte, domicilié à Leers-Nord (B.) se proposait de transporter en Belgique.

WILLEMS

Une camionnette transportait 870 kilos de farine

Vendredi, deux gendarmes patrouillant sur la route de Chéreng, croisèrent deux camionnettes, l'une remorquant l'autre. Ils les firent stopper, pour le contrôle habituel. Mais, à peine avaient-ils fait un geste au conducteur de la première voiture, qu'un homme qui était assis à ses côtés, sauta par terre et disparut avec une telle vélocité qu'on ne put le rattraper! Du coup, les gendarmes empoignèrent le conducteur de la première voiture, puis le pilote de la camionnette remorquée.

Le premier était un garagiste de Chéreng, M. Mathys, qui avait été requis pour remorquer une voiture en panne sur la route et qui était étranger à l'affaire.

Mais le conducteur de la camionnette remorquée, Paul Delelys, 29 ans, 126, rue Chanzy, à Hellemmes, ne pouvait pas ne pas savoir que sa voiture contenait 870 kilos de farine. Il a donc été arrêté.

Quant à l'individu en fuite, François Hochepied, 29 ans, de Blandain, il fut retrouvé peu après et mis en état d'arrestation.

Delelys et Hochepied ont refusé d'indiquer la provenance de la farine qu'ils se proposaient de passer en Belgique.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 14 juin 1942. — N° 109.

La lune d'or

par DELLY

— Vous m'en voyez délicieusement flatté, chère Trinidad ! Mais la prudence...

Elle l'interrompit :

— Je me moque de la prudence ! J'ai une envie folle de faire ce voyage, et si tu m'en empêchais, maman, je partirais quand même, je vous rejoindrais en route, un beau jour.

Dona Hermosa leva les épaules en dissimulant sa contrariété.

— Je t'emmenerai alors... Don Manuel, Corpano, j'ai quelques instructions à vous donner...

Ils s'éloignèrent vers le carrefour... Et Rosario, l'âme singulièrement allégée, laissa retomber sa tête sur la fourrure, en songeant : « Ce que j'ai entendu cette nuit, c'étaient peut-être les pas de celui qui venait le délivrer. »

Quand elle fut hors de portée des oreilles de sa belle-fille, dona Hermosa dit au jeune Ferrago, d'un ton mécontent :

— Quelle idée avez-vous eue, Manuel, d'insinuer que dona Rosario devrait demeurer chez Pedrito, à cause des périls que nous allons courir ? Vous savez pourtant bien qu'elle « doit » nous accompagner ?

Don Manuel dit d'un ton contrit.

— Il est vrai, j'ai commis une maladresse, chère dona Hermosa ! Je pensais à préserver Trinidad et j'ai cru devoir nommer avec elle sa cousine, pour ne pas donner l'éveil à celle-ci... Mais c'était une sottise, je le reconnais volontiers. Si Trinidad avait voulu demeurer, il suffisait qu'au dernier moment, elle simulât une maladie...

Mme de Chantelaure n'était sans doute pas dupe des explications de son futur gendre, comme le donnait à penser le regard soupçonneux qu'elle glissait vers lui. Toutefois, elle n'insista pas et dit en s'adressant à Corpano :

— Prévenez Oliva qu'elle vienne me parler immédiatement. Vous, armez les peones, faites charger les approvisionnements sur les mules... Et que Pedrito ne perde pas une minute pour avertir l'Oiseau-Noir que l'heure est venue de marcher.

— Oui, senora, ce sera fait. Le temps presse, en effet. Je crains que don Ruiz nous rejoigne très promptement... et avec tous les Comanches qu'il voudra.

Dona Hermosa répliqua brièvement :

— Nous verrons.

Après un court silence, elle ajouta, une flamme luisant dans ses yeux noirs :

— Entre nous, ce sera la dernière lutte... la lutte à mort. Il faut que nous soyons vainqueurs, Corpano, don Manuel... il le faut !

XVII

Depuis deux jours, la caravane de dona Hermosa voyageait dans la sierra.

Elle avait campé ce soir au pied d'un énorme rocher calciné par le soleil, et devenu couleur d'ocre. Une tente était dressée pour dona Hermosa, Rosario et Trinidad. Don Manuel, Corpano et les peones s'étaient installés à leur gré, dans les anfractuosités voisines... Enfin, à une courte distance, campaient les deux cents hommes de l'Oiseau-Noir, le chef apache.

Jusqu'ici, aucun indice ne laissait supposer une menace de la part de don Ruiz. L'expédition semblait entourée d'une sécurité complète et s'exécutait dans les meilleures conditions possibles... Mais les complices n'étaient pas rassurés pour cela. Ils savaient avoir affaire à un adversaire d'une habileté, d'une intelligence supérieures, et qui disposait à son gré du concours des troupes comanches. L'Oiseau-Noir l'avait formellement déclaré à ses alliés.

— Le Grand-Aigle est le fils adoptif de l'Elan-Rapide, et tous les Comanches ont pour lui une profonde admiration, car il est un puissant guerrier, le plus habile cavalier, le plus adroit tireur que l'on connaisse. Dès qu'il le voudra il aura sous ses ordres autant de ses frères rouges qu'il le jugera bon et il les mènera contre la troupe de la Panthère.

Le chef apache, instinctivement, comme autrefois l'Elan-Rapide, avait donné à dona Hermosa ce surnom qui lui convenait si bien.

Quelles que fussent ses inquiétudes, Mme de Chantelaure les dissimulait à Rosario, qu'elle entourait de soins, d'attentions, un peu trop même, car la jeune femme commençait à sentir la fausse note.

(A suivre.)

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 14 juin 1942. — N° 11.

L'ASTRE POURPRE

PAR JOSEPH-LOUIS SANCIAUME

Dehors, devant l'édifice, Germain Darval congédia son porteur et, d'une allure décidée traversa le passage clouté. Son hôtel devait être proche puisqu'il négligeait de prendre un taxi. Hughes s'en félicita. Sa filature fut de courte durée. Après avoir traversé le carrefour, le vieil homme fit quelques mètres, puis entra dans un hôtel. Le détective en grava le nom et l'adresse dans sa mémoire et s'en fut rapidement. Il était six heures. Avant de revenir prendre sa faction, il avait largement le temps d'aller changer de vêtements, de dîner et de modifier son aspect extérieur.

CHAPITRE VI

Hughes jeta un coup d'œil à son bracelet-montre. Il était huit heures et demie. Depuis une demi-heure il attendait, assis devant un bock de bière brune, à la terrasse du café situé en face de l'hôtel de la Côte d'Azur où il avait vu disparaître l'oncle de Georges. Le temps passait. Hughes commençait, à s'énerver : Germain Darval allait-il rester dans sa chambre jusqu'au lendemain ?

Ses réflexions s'arrêtèrent brusquement. Il appela le garçon, régla sa consommation et s'avança dans la direction prise par l'homme qu'il guettait. L'affluence était assez considérable, il se rapprocha peu à peu craignant que l'autre ne se perdît dans quelque remous de la foule. Pas un instant Germain Darval ne se retourna : il était loin de penser qu'il pouvait être suivi. Il allait d'un pas égal, indifférent à ce qui l'entourait, infatigable malgré son âge et le voyage qu'il venait de faire. Il se dirigeait vers le vingtième arrondissement. Hughes se demandait où sa filature allait le mener.

Parvenu rue de la Roquette, Germain Darval obliqua à gauche et prit une petite rue étroite perpendiculaire à la première. Hughes accéléra le pas. Il atteignit l'angle des deux rues au moment où l'autre pénétrait dans une maison d'apparence modeste. Il ralentit sa marche et arriva devant le couloir où s'était engouffré l'oncle de Georges. C'était un passage minable, le plâtre des murs était à nu, par endroits et faisait ressortir la crasse accumulée au gré des ans. Une odeur écœurante de graillon s'infiltrait dans ses narines, tandis que des bruits confus parvenaient jusqu'à lui. Il était dans le couloir faiblement éclairé lorsqu'une femme en cheveux apparut au bas de l'escalier. Elle le dévisagea ouvertement, laissant percer la curiosité qu'il lui inspirait.

— Vous cherchez peut-être quelqu'un dans la maison ? questionna-t-elle d'une voix insinuante, en voyant l'air embarrassé de Hughes.

— Non, c'est-à-dire, oui, je cherche quelqu'un, mais je ne sais s'il habite dans cette maison. Monsieur Darval ? lança-t-il à tout hasard. Mais vous ne le connaissez pas sans doute...

Un vague sourire erra sur les traits fatigués et vulgaires de la ménagère.

— Ah ! Ah ! Si je le connais, celui-là ?... Je comprends ! C'est le locataire du troisième. Si c'est pour une facture, je n'ai pas de conseils à vous donner, je sais bien, mais c'est inutile de vous appuyer les trois étages. Il y a belle lurette qu'on n'a plus vu la couleur de leur argent, à ceux-là !

Hughes devait avoir l'air stupéfait et la femme s'en aperçut.

— Ben quoi, vous n'comprenez pas ? C'est la purée qu'j'e vous dis... Heureusement qu'il y a le vieux qui vient de rappliquer. Peut-être leur apporte-t-il encore un peu de fric !

— Mais, alors ? j'aurai une chance d'être payé ? c'est une veine ! Vous êtes bien trop aimable, fit Hughes jouant son rôle.

La mégère parut apprivoisée par l'amabilité de son interlocuteur.

— Oh ! vous savez, ne vous faites pas trop d'illusion. Un autre comme vous a eu cette chance... Allez-y donc... Vous tombez bien... mais n'allez pas dire que c'est moi qui vous ai renseigné...

— N'ayez pas peur, ma brave dame, et merci beaucoup ! Si tout le monde était comme vous...

La femme se rengorgea sous le compliment, ébaucha un sourire et sortit de la maison.

Hughes attendit quelques minutes avant de quitter à son tour le couloir. Puis, il jeta un coup d'œil dans la rue et s'éloigna rapidement.

D'un pas léger, il regagna son logement, tout en flânant, tandis qu'un nouvel horizon s'ouvrait devant lui. Il venait d'apprendre le but secret du voyage de Germain Darval. Le vieil homme venait voir son neveu en cachette. Ce dernier ne devait guère être dans une situation prospère si l'on en jugeait d'après les indices extérieurs. Mais après la conversation qu'il avait eue avec la commère, il ne pouvait plus avoir d'illusion à ce sujet. Il savait même que l'oncle apportait des subsides, en cachette de la famille. Quelle était la cause de cette mésentente de laquelle Georges n'avait pas jugé utile de le mettre au courant ? Il n'en savait encore rien. Mais il était certain qu'il ne tarderait pas trop à l'apprendre.

(A suivre.)